

BOUDERBALA Sobhi, DENOIX Sylvie et MALCZYCKI Matt
New Frontiers of Arabic Papyrology. Arabic and Multilingual Texts from Early Islam

Leiden, Brill, (*Islam History and Civilization. Studies and Texts*, 144)
 2017, 200 p.
 ISBN : 9789004345133

Le volume rassemble dix communications présentées à l'occasion du cinquième congrès de papyrologie arabe, qui s'est tenu à Tunis du 28 au 31 mars 2012. Après une brève introduction (p. vii-xi) qui rappelle l'histoire de la discipline ainsi que de ses congrès depuis 2002, la première communication (p. 3-27), due à Janneke de Jong, s'intéresse aux mentions d'Arabes en Égypte avant la conquête musulmane. Pour ce faire, l'auteur relève toutes les occurrences du terme Ḥāfiẓ et de ses dérivés dans la documentation papyrologique. Elle parvient ainsi à montrer la présence de nombreux individus identifiés comme « Arabes » et des toponymes qui conservent la mémoire d'Arabes installés en Égypte. Les résultats qu'elle obtient me paraissent toutefois peu concluants. Il eût sans doute été plus fructueux d'étudier l'anthroponymie, car elle donne bien plus d'informations sur le groupe linguistique et/ou éventuellement ethnique auquel les individus qualifiés d'« Arabes » dans les papyrus appartenaient. Dans le Désert oriental, par exemple, on trouve, dès l'époque ptolémaïque, des individus qui porte le nom de Ἀράβος ou de Ἀμπος⁽¹⁾. L. Berkes et A. Delattre (p. 28-40) éditent, pour leur part, un document inédit provenant du fameux monastère de Baouît, en Moyenne Égypte, et aujourd'hui conservé à Heidelberg. Il s'agit d'une lettre, datant probablement de la fin du VII^e siècle ou du début du VIII^e siècle, écrite par le supérieur du monastère, un certain Germane. Le document a été réutilisé par une personne qui souhaitait s'exercer au formulaire des contrats grecs. Outre qu'il permet d'augmenter le corpus, déjà vaste, des documents du monastère, ce papyrus montre la survie du grec en milieu monastique à un moment où, partout ailleurs, le déclin de cette langue s'amorce. Dans deux contributions distinctes, Sebastian Richter et Marie Legendre (respectivement p. 40-52 et p. 53-64) présentent des comptabilités coptes, datées ou datables

du XI^e siècle, qui contiennent une forte proportion d'anthroponymes et d'emprunts arabes. Ils constituent des témoins précieux de l'évolution du copte à l'époque fatimide et de l'arabisation progressive de la société égyptienne. Dans une originale contribution (p. 67-100), Khaled Younes publie quatre lettres de condoléances et deux modèles de lettres de condoléances. Ce genre épistolaire était jusqu'à présent méconnu en papyrologie arabe, mais, comme l'auteur de la contribution le rappelle, il a été étudié en grec et en copte plus récemment. Les éditions sont généralement impeccables, même si l'on relève quelques coquilles çà et là – ainsi faut-il lire dans le premier document, à la 1. 10, *wa-rahima Abī fulān wa-ǵafara la-hu* et non *wa-rahima llāh Abī fulān wa-ǵafara la-hu*. L'ensemble est accompagné de traductions ainsi que de commentaires. Malgré l'intérêt et l'originalité des documents, la contribution n'aborde pas certaines questions qui auraient mérité davantage d'attention. Kh. Younes ne se demande par exemple pas quel est le statut des modèles de lettres de condoléances qu'il publie et traite donc ces modèles comme des textes purement documentaires. On y relève cependant une série de signes diacritiques typiquement libyques qui montrent que la personne qui les a recopiées les considérait comme des textes littéraires. La contribution n'offre, par ailleurs, pas de synthèse sur le fonctionnement et le formulaire de ces lettres, ni n'explore le contenu de parallèles, pourtant nombreux, que conserve la littérature arabe. Matt Malczycki (p. 100-112) revient sur un papyrus contenant deux hadiths qu'il a récemment édités. Il entreprend, sans cependant être particulièrement exhaustif, une comparaison du texte avec les différentes versions qu'en conserve la tradition médiévale. Lotfi Abdeljaouad (p. 113-137), quant à lui, propose l'étude d'une série d'inscriptions de la mosquée de Kairouan qu'il propose de dater du début de l'époque aghlabide et dont il fournit une édition complète. Malgré l'intérêt et la qualité scientifique du travail, l'article n'a pas vraiment sa place dans ce volume consacré à la papyrologie arabe. Dans sa contribution (p. 141-160), Manabu Kameya s'intéresse à l'histoire des technonymes *qusṭāl* et *ǵahbaz*, qui désignent tous deux des receveurs de taxe. Le chercheur se penche tout d'abord sur l'étymologie des deux termes. Celle de *ǵahbaz* ne pose aucun problème : il s'agit manifestement d'un terme d'origine persane, dont l'usage remonte aux Sassanides. Quant au vocable *qusṭāl*, son origine est discutée : d'aucuns ont affirmé pendant longtemps qu'il s'agissait d'un emprunt, via le grec, au mot latin *quaestor*, qui désigne un responsable des finances à l'époque romaine. Une explication concurrente, que l'auteur préfère à la première, consiste à voir dans ce terme un emprunt

(1) Sur le sujet, voir H. Cuvigny, « L'élevage des chameaux sur la route d'Edfou à Bérénice d'après une lettre trouvée à Bi'r Samût (III^e siècle av. J.-C.) », D. Agut & B. Redon (éds.), *Les vaisseaux du désert et des steppes : histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du Camelus dromedarius et du Camelus bactrianus*, Lyon, 2020, p. 172-180.

au grec ζυγοστάτης – via sa forme syriacisée *sagostrō* –, qui désigne un responsable financier à l'époque byzantine et arabe. M. Kameya montre que le terme *qusṭāl* est remplacé par *ḡahbaz* aux alentours de 250/864-865. Il croit en outre pouvoir déceler dans les sources littéraires aussi bien que documentaires du III^e/IX^e siècle un portrait favorable du *ḡahbaz*, quand le *qusṭāl* est souvent dépeint comme abusant de ses prérogatives. Cette différence s'expliquerait par le fait que le *qusṭāl* était un fonctionnaire dont la nomination était imposée par l'État alors que le *ḡahbaz* était choisi par la communauté dont il avait la charge de collecter les taxes et donc était davantage apprécié. Le chercheur suppose enfin que ce changement de terminologie correspond à des réformes fiscales qui visaient à rendre auprès des administrés la collecte des taxes moins impopulaire que par le passé. La contribution est fort bien documentée, même si elle n'est pas exempte de problèmes. Tout d'abord, l'idée que le terme *qusṭāl* dériverait de la forme syriaque *sagostrō* me semble difficile à défendre d'un point de vue phonologique. M. Kameya paraît par ailleurs ignorer qu'il existe une troisième explication étymologique pour ce terme, proposée récemment par Andreas Kaplony : ce dernier suggère d'y voir une adaptation du latin, passé en grec, *augustalis*⁽²⁾. En outre, je ne suis pas sûr que la réputation dont jouissaient le *qusṭāl* et le *ḡahbaz* était fondamentalement différente. Les documents de la Geniza dépeignent les *ḡahbazs* comme des personnes avec qui il est difficile de traiter et qui abusent souvent de leur position, au point que la Geniza conserve même un fragment de manuel, d'époque fatimide, relatif aux règles que doit suivre le *ḡahbaz*⁽³⁾. C'est une constante, dans l'histoire, que les contribuables n'apprécient pas leurs perceuteurs de taxe. Il me paraît sûr en revanche que, par ce changement de terminologie, les autorités arabes ont cherché à donner l'impression de réformes entreprises dans l'administration fiscale. M. Kameya ne tente pas d'en expliquer les raisons, mais il me semble qu'elles doivent être liées à la volonté d'affirmer le pouvoir de l'État – la fiscalité est, après tout, au nombre fonctions régaliennes. Je serais tenté d'attribuer ces changements à l'avènement de la dynastie toulounide, qui aurait de la sorte progressivement affirmé son pouvoir et son indépendance à l'égard du calife al-Mu'tamid. Ursula Bsees, pour sa part (p. 161-178),

s'intéresse à un long rouleau au contenu mystique, qui circulait encore jusque tout récemment dans des cercles soufis du Delta et qui est lié au culte d'un saint local, le cheikh Salāma b. Idrīs al-Ghunaymi. Sa rédaction remonte à l'époque mamelouke, mais la copie à laquelle la chercheuse a eu accès date de l'époque ottomane. Ursula Bsees en étudie la diplomatique, le contenu ainsi que les sources. Son étude permet de suivre l'utilisation d'un texte dans sa diachronie. Johannes Thomann (p. 179-196), enfin, poursuit l'étude des documents astrologiques, en offrant l'édition du plus ancien almanach conservé, qu'il propose de dater de la fin du III^e /début X^e siècle. Il montre que les fondements théoriques à partir desquels ce texte a été composé ainsi que la diplomatique du document sont différents de ceux des almanachs postérieurs et suggère qu'il pourrait conserver les traces des traditions astronomiques sassanides.

Dans l'ensemble, les contributions de bonne qualité et la variété des sujets qu'elles abordent reflètent assez bien les multiples facettes du travail du papyrologue. On constatera néanmoins que le nombre d'éditions de textes inédits est relativement faible, à l'image de la tendance que l'on observe en papyrologie arabe. Le nombre de textes inédits reste pourtant considérable et leur édition me semble constituer les prémisses nécessaires au renouvellement de notre connaissance de l'histoire sociale et économique de l'Égypte médiévale.

Naïm Vanthieghem
CNRS / IRHT

(2) T.S. Richter, « Language Choice in the Qurra Dossier », A. Papaconstantinou (éd.), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the 'Abbasids* (Oxford, 2010), p. 189-220, en part. p. 209.

(3) Il s'agit du fragment arabe, encore inédit, P. New York JTS Inv. ENA 2747.16.